Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213502784-20260623-V_DEL_2026_046-DE

Saint-Grégoire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2026

Date de convocation : 16 juin 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt deux juin, à 20h00 , les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Grégoire, convoqués conformément aux articles L.2121-10 à 12 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en mairie, sous la présidence de REMOISSENET Laëtitia.

Etaient présents :
REMOISSENET Laëtitia, DU MOTTAY Éric, PASQUET Nathalie, GALLIER Maxime, VINET Liliane, AMELOT Delphine, MOREL Christian, DUCIEL Christine, AMPIGNY Joby, CHUBERRE Philippe, SIMON Didier, CHAMART-LEJEUNE Marie-Hélène, PERROT Olivier, GREIVELDINGER Jacques, LORHO Mathieu, POSTEC Christelle, LE BOURHIS Sandra, DE VERGIE Guillaume, ROUX Émeline, LOCATELLI Sandrine, PEDRON Jordane, DEFRANCE Matthieu, MAIER Charles, ALIAGA Marie, BADEA Sabina

Absent(s) excusé(s) :
GUYOT Jean-Yves (Mandataire REMOISSENET Laëtitia), BENOIST Florence (Mandataire AMELOT Delphine), BABES Anca (Mandataire MOREL Christian), CHARDINNE-DELISLE Laurène (Mandataire GALLIER Maxime)

MOREL CHRISTIAN a été nommé(e) secrétaire de séance.

N° V_DEL_2026_046 DOMAINE ET PATRIMOINE - ACQUISITION BD 144 ET BD 276 AUPRÈS DES CONSORTS BROCARD-PINTARD

(Rapporteur : DU MOTTAY Éric)

***VU** le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2241-1,*

***VU** le code général de la propriété des personnes publiques et notamment son article L 1111-1 relatif à l'acquisition à l'amiable par achat,*

***VU** le code civil,*

***VU** l'offre d'achat présentée par la Commune de Saint-Grégoire,*

***CONSIDÉRANT** la volonté de la Commune de se porter acquéreur des parcelles BD 144 et 276 appartenant aux consorts BROCARD-PINTARD,*

***CONSIDÉRANT** la présentation en Commission Générale du 17 juin 2026*

Chers collègues,

Les consorts BROCARD-PINTARD nous ont informés de leur intention de céder les parcelles dont ils sont propriétaires, cadastrées section BD numéros 144 et 276 située à Robinson, dont le détail parcellaire est le suivant :

Références cadastrales	Zonage PLUi	Contenance cadastrale

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 035-213502784-20260623-V_DEL_2026_046-DE

BD 144	NP	54a 00ca
BD 276	NP	1ha 20a 20ca
	TOTAL	**1ha 74a 20ca**

Dans le cadre du projet d'aménagement des abords du site de Robinson, et pour permettre la mise en œuvre de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) définie au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Rennes Métropole, il est convenu d'acquérir les parcelles BD 144 et 276 au prix de 8 710€ net vendeur, soit 0,50€ le m².

Étant précisé que les frais annexes sont à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

1°/ d'AUTORISER l'acquisition des parcelles cadastrées section BD numéro 144 et 276 au prix de 8 710 € auprès des consorts BROCARD-PINTARD.

2°/ de DIRE que la vente sera établie sous forme d'acte authentique notarié et que les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

3°/ d'AUTORISER Madame le Maire, ou son représentant, à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

4/ DE PRÉCISER que lesdites acquisitions, une fois effectives, seront mentionnées dans le bilan des acquisitions acté par délibération et annexé au compte financier unique et ce, conformément à l'article L. 2241-1 susvisé ;

VOTE : UNANIMITE 29 POUR

Fait à Saint-Grégoire le 23 juin 2026

Le Maire,
REMOISSENET Laetitia

Secrétaire de séance,
MOREL Christian